



Rapport moral et Rapport d'activité 2023



Sommaire

Rapport moral
Moments clés de 2023
Les chiffres
La gouvernance
Les bénévoles
Le partenaire
Et après ?



Rapport moral

2023 est l'année de la création et du lancement de l'association.

C'est d'abord la volonté d'un couple qui s'est rencontré au théâtre, et cherchait à expérimenter un autre moyen de représentation, où les émotions peuvent facilement se partager : le seul à seul.

C'est ensuite une idée sociale : et si on jouait auprès de personnes isolées ? Qu'on leur apportait un peu de bonheur ?

C'est la prise en compte du besoin et une volonté inclusive : les personnes isolées ayant besoin d'écoute régulière, complétons notre action artistique en incluant des non-artistes.

C'est le choix de la forme associative : l'un des membres du couple sortant d'une expérience enrichissante de création d'antenne d'une association existante, voulait expérimenter le lancement d'une toute nouvelle association et embarquer la famille dans cette aventure.

C'est enfin le choix d'exercer à l'EHPAD de notre ville : le grand âge étant une cause consensuelle, l'exercice des actions au sein d'une institution étant sécurisante pour les premiers bénévoles.

L'arrivée, justement, de premiers bénévoles motivés conforte nos choix.

2023 pose les bases de notre association.



Thomas FIORANI, Président

Moments clés de 2023

Janvier – mars :

Rédaction des statuts et du règlement intérieur, lancement d'un site sur WordPress et des réseaux sociaux

Avril :

Création de l'association

Mai :

Création du compte bancaire et mise en place du conseil d'administration

Juin :

Première réunion avec la maison des associations, et avec l'élue en charge de la solidarité, de la vie associative et des seniors

Demande de reconnaissance d'intérêt général lancée

Septembre :

Première participation au forum des associations de Pontoise

Octobre :

Première réunion avec le personnel de l'EHPAD Saint-Louis de Pontoise

Participation au forum national des associations et fondations (FNAF)

Novembre :

Signature d'une convention avec l'EHPAD

Décembre :

Intégration des premiers bénévoles

Préparation d'un premier spectacle à l'ensemble des résidents de l'EHPAD

Les chiffres

- Nombre d'administrateurs : 7
- Nombre de bénévoles : 8
- Nombre de partenaire : 1



La gouvernance

L'association est administrée par un conseil d'administration dont les membres ont été volontaires lors de la création.

Le conseil d'administration est composé de 7 membres sur 8 (1 poste vacant au 31 décembre 2023).

Le conseil se renouvelle de moitié tous les 3 ans (prochaine élection en 2026).

Le conseil d'administration gère et administre l'association conformément aux orientations stratégiques et aux décisions budgétaires votées en AG.

Au 31/12/2023, l'association Loïs Kath compte 17 membres.

Pour devenir membre, il faut payer une cotisation annuelle, d'un montant de 5 à 50€ en fonction des revenus de l'année N-1.

Les membres du conseil d'administration :

Thomas FIORANI	Président	ingénieur
Elodie EDREI	Trésorière	contrôleuse de gestion
Elisa EDREI	Secrétaire	gestionnaire de contrats
Patrick EDREI		expert-comptable
Michèle FIORANI		retraitée, ex-inspectrice des impôts
Joël FIORANI		retraité, ex-directeur d'entreprise
Mathieu FIORANI		sans emploi

L'activité du conseil d'administration en 2023 représente un temps global supérieur à 300 heures.

Les bénévoles

Au 31/12/2023, les bénévoles sont au nombre de 8.

5 femmes, 2 hommes et 1 personne non-binaire.

Il y a un groupe de musique de 4 personnes, 2 personnes qui font du chant, 1 personne qui fait de la peinture, 1 personne intéressée pour visiter régulièrement une personne âgée.

Pas encore d'heures d'activité, à l'exception de quelques heures de réunion et de convivialité : l'activité bénévole a démarré en janvier 2024.

Le partenaire

L'EHPAD Saint-Louis de Pontoise est notre partenaire depuis la signature de la convention le 22 novembre 2023.

Nos interlocuteurs principaux sont les deux animateurs, Olivier Jalce et Amina Hachemi, ainsi que la psychologue de l'établissement, Nadège Rioual.

Les actions courantes sont réalisées avec le soutien des animateurs, quant à la psychologue, elle intervient notamment lors de l'identification des personnes à accompagner.

Et après ?

Difficile de ne pas évoquer les actions de 2024, lorsque le rapport est rédigé fin août de cette année-là.

2024 est l'année du lancement des actions de l'association à l'EHPAD.

Des succès, avec l'accompagnement de 6 personnes isolées au 25 août 2024.

Des difficultés : comment recruter et fidéliser des bénévoles actifs pour faciliter les actions courantes, comment mener notre action artistique en étant moins impacté par les phases d'épidémie au sein de l'établissement ?

Ce sont les questions auxquelles nous répondons actuellement.

Puis viendra en 2025, la question de la pérennisation et de la portée de l'association, via du mécénat.

Le bienfait de notre action, que nous ressentons auprès des personnes accompagnées, décuple la motivation de chacun d'entre nous.

